

Communiqué de presse

La Région investit plus de 328,7 M€ pour accélérer l'aménagement et le développement de son territoire

La Commission permanente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée s'est réunie ce vendredi 1^{er} juillet à Montpellier, sous la présidence de Carole Delga. Au cours de cette séance, une enveloppe globale de plus de **328,7 M€** a été individualisée. Parmi les investissements les plus importants, on peut noter :

- 97,7 M€ pour l'emploi, la formation professionnelle et l'apprentissage (soutien aux établissements de formations sanitaires et sociales, aides aux employeurs d'apprentis...)
- 67 M€ pour l'éducation et la jeunesse (soutien à l'accès à la restauration dans les lycées, poursuite des travaux de rénovation et de réhabilitation des établissements scolaires et dans les CREPS, plan BTP)
- 39,9 M€ pour les finances,
- 27,8 M€ pour la culture, le patrimoine et les langues catalane et occitane (soutien aux festivals, à la création, diffusion et à la programmation culturelle, aides au développement des langues régionales)
- 25,5 M€ pour l'aménagement du territoire, les TIC et les politiques contractuelles,
- 20,4 M€ pour le développement des transports et des infrastructures (subventions pour les transports TER, investissements pour les travaux de renouvellement de la voie ferrée Carcassonne et Limoux, accessibilité des gares,...),
- 9,4 M€ pour l'industrie, les grands groupes et les services aux entreprises (aides au développement immobilier des entreprises, contrats d'appui...),
- 7 M€ pour l'économie touristique et le thermalisme,
- 6,8 M€ pour l'agriculture, l'agro-alimentaire et la viticulture,
- 6,5 M€ pour les sports,
- 5 M€ pour la commission Méditerranée,
- 4,9 M€ pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation,
- 3,3 M€ pour l'économie de proximité,
- 2,5 M€ pour la transition énergétique, la biodiversité, l'économie circulaire et les déchets (soutien à l'éco construction, financement de l'éco chèque logement, lancement de l'appel à projets régional sur l'économie circulaire, rénovation énergétique des bâtiments publics).